

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 10 septembre 2012, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert                      M. Denis Pilon  
                         Mme Julie Jolivette                      M. Marcel Lafontaine  
                         M. Philippe St-Jacques                      Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2012-RAG-4865

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Julie Jolivette, appuyée par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

#### **6. Varia**

- 6.1 Lettre reçue dans le dossier du chemin Lafontaine
- 6.2 Document pour les statistiques de prévention
- 6.3 Achat de carré d'identification pour propane et oxygène
- 6.4 Achat d'une vieille boîte aux lettres pour la biblio
- 6.5 Autorisation de signature pour le protocole d'entente entre l'église, la CSHBO et la municipalité
- 6.6 Journée maladie pour un employé
- 6.7 Pénalité du chemin Payette pour Construction Edelweiss
- 6.8 Lettre de remerciement de la communauté St-Boniface

Adoptée.

2012-RAG-4866

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2012**

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2012 tel que présenté.

Adoptée.

2012-RAG-4867

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 4 484.77 \$ et la liste des comptes payés au montant de 12 918.64 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 10 septembre 2012 au montant de 22 751.64 \$.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 31 août 2012**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 218 667.41 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 1 686.90 \$ intérêts inclus.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire en date du 31 août 2012.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour août 2012 tel que présenté à la date de l'assemblée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Rapport des permis émis**

Présentation de la liste des permis émis en août 2012.

2012-RAG-4868

### **ASPHALTAGE CHEMIN CHARRETTE – ANALYSE DES SOUMISSIONS ET ADJUDICATION DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture des soumissions le 10 septembre 2012, trois (3) soumissionnaires ont déposé une soumission pour la réfection du chemin Charrette dont les résultats sont les suivants :

Michel Lacroix Construction	48 307.89 \$
-----------------------------	--------------

Pavage Wemindji 48 706.06 \$

Asphalte Desjardins inc. 55 037.70 \$

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à l'examen des soumissions, et avons jugé Michel Lacroix Construction ainsi que Asphalte Desjardins Inc. conformes et pour Pavage Wemindji, il manquait deux (2) documents;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour l'asphaltage du chemin Charrette à Michel Lacroix Construction pour la somme de 48 307.89 \$ taxes incluses et d'autoriser le maire Armand Hubert et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Aide d'Éric Saumure, ingénieur pour les bornes sèches**

La directrice générale mentionne au conseil qu'Éric Saumure, ingénieur à la MRC nous propose son aide pour finaliser le dossier des bornes sèches afin de nous aider à trouver les endroits propices pour les faire. Le conseil demande à la directrice de s'informer du taux à l'heure ainsi que le nombre d'heures approximatives qu'il lui faudra pour travailler ce dossier et ils prendront une décision par la suite.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Changement du pare-brise pour le camion**

La directrice mentionne au conseil que le pare-brise du camion serait à changer, car il y a une grande fissure au milieu. Le conseil préfère attendre encore un peu, car il est fréquent que le camion reçoive des roches.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Choix du notaire pour notarié l'entente avec Louisiana Pacific**

La directrice présente au conseil deux propositions de notaire. Une venant de Joanne Lachapelle qui nous propose deux types d'ententes

à deux prix différents et l'autre venant de Sylvain Hubert où il nous présente plusieurs solutions et préfère attendre la solution choisie avant de nous donner un prix. Le conseil demande à la directrice d'en parler avec Sylvain Pépin avant pour savoir vers quel type d'entente nous devrions nous diriger et ensuite, le conseil prendra la décision sur le choix du notaire.

2012-RAG-4869

**SOUPER ORGANISÉ PAR RINO SOUCY LORS DU CONGRÈS DE LA FQM**

CONSIDÉRANT QUE Me Rino Soucy a invité le maire et deux conseillers à un souper de courtoisie afin de discuter et faire connaissance avec sa clientèle;

CONSIDÉRANT QUE ce souper aurait lieu lors du congrès de la FQM et que le maire et les deux conseillers seront déjà sur place;

EN CONSÉQUENCE, Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'accepter l'invitation de Me Soucy.

Adoptée.

2012-RAG-4870

**LISTE DES COMPTES COMPORTANT UN RETARD IMPORTANT**

CONSIDÉRANT QUE certains comptes de taxes impayés augmentent toujours malgré les lettres envoyées afin d'en arriver à un arrangement de paiement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un budget très serré et que ces retards nuisent au bon fonctionnement de la municipalité puisque ces montants d'argent calculés au budget ne son pas au compte;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'envoyer des lettres mensuellement afin d'en arriver à un arrangement de paiement et de voir entre temps avec notre avocat quel est le maximum de délai qu'il nous conseille avant de lui envoyer les dossiers plus critiques.

Adoptée.

2012-RAG-4871

**RÉUNION AVEC LA MRC POUR LES INSPECTEURS MUNICIPAUX ET LES DIRECTEURS (TRICES) GÉNÉRAUX**

CONSIDÉRANT QU'il y aura une rencontre concernant l'application du RCI 2009-206 à la salle de Gracefield le 17 septembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE les inspecteurs ainsi que les directeurs (trices) généraux sont conviés à cette rencontre puisqu'ils sont touchés tous les deux par l'application de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que l'inspecteur Robert O. Lafontaine et la directrice Annie Pelletier

assistent à cette rencontre et que les frais de déplacement s'y rattachant leur soient remboursés.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Nettoyage à la sortie du chemin Charrette**

La directrice mentionne au conseil que le nettoyage à la sortie du chemin Charrette a été effectué par le Ministère des Transports. M. Carle du Ministère a mentionné qu'effectivement ce nettoyage était nécessaire pour la sécurité des automobilistes et que si nous remarquons d'autres endroits à risques, il faut lui mentionner immédiatement.

2012-RAG-4872

### **RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Déléage a envoyé une résolution à la MRC et qu'une copie nous a été acheminée afin d'y donner appui;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'appuyer la résolution de la municipalité de Déléage qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des contribuables de la municipalité ne cesse d'augmenter chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite un allègement fiscal pour ses contribuables qui demande fréquemment une baisse de taxes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité tente par tous les moyens de faire un effort en ce sens chaque année au moment d'établir son budget;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de demander à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de porter une attention particulière à ces dépenses dans l'établissement de son prochain budget afin d'alléger le fardeau fiscal de tous les contribuables de la MRCVG.

Adoptée.

2012-RAG-4873

**FOND DE DÉPART POUR UNE PETITE CANTINE POUR LES EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune machine distributrice à l'intérieur du bureau municipal et que le seul dépanneur à Bois-Franc est fermé en après-midi;

CONSIDÉRANT QUE les employés vont payer ce qu'ils vont prendre dans la petite cantine afin de racheter à mesure ce qui manquera;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'autoriser un fond de départ de 50 \$ afin de pouvoir faire l'achat du premier inventaire qui restera à l'actif de la municipalité.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4874

**DEMANDE DE CENTRAIDE**

CONSIDÉRANT QUE Centraide a envoyé une demande afin d'organiser un déjeuner du maire ou une campagne en milieu de travail afin d'amasser des fonds;

CONSIDÉRANT QUE par le passé, le déjeuner du maire a été fait et que cela n'a pas fonctionné dû au manque de citoyens présents et qu'une campagne en milieu de travail ne fonctionnerait pas puisque la municipalité a seulement 2 employés à temps plein et 2 à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'envoyer un don de 200 \$ à Centraide au nom de la municipalité.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4875

**AUTORISATION POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS PAR ACCÈS D**

CONSIDÉRANT QUE le paiement des factures comme Hydro-Québec, Bell Canada, Télébec, etc. peut se faire par Accès D;

CONSIDÉRANT QU'en effectuant ces paiements par Accès D, la municipalité épargnera les frais de chèques, d'enveloppes et de timbres et que de plus, cela élimine les risques de retard de paiement dû à des problèmes à la poste;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'autoriser le paiement de factures par Accès D dans le compte de la municipalité de Bois-Franc qui est géré par la directrice Annie Pelletier et il est ainsi entendu que ses paiements seront effectués avec une seule signature.

Adoptée.

2012-RAG-4876

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 183 "RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT #76 AFIN D'Y AJOUTER L'ARTICLE 11.9 AU CHAPITRE XI « HONORAIRES POUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS » ET LE CHAPITRE XII « PERMIS POUR L'INSTALLATION D'UNE PISCINE »**

CONSIDÉRANT QU'avis de motion au présent règlement a été donné à la séance régulière du 13 août 2012 par le conseiller Denis Pilon;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette et unanimement résolu d'adopter le règlement numéro 183 règlement modifiant le règlement #76.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Terrain Charles Logue Limited**

La directrice mentionne au conseil que le propriétaire de ce terrain a été retrouvé et qu'il a effectué le paiement complet du compte afin d'éviter la vente pour taxes.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rencontre avec M. Patrick Leduc pour l'étude du service d'incendie commun**

La directrice mentionne au conseil que M. Leduc de la firme chargée de l'étude de faisabilité aimerait rencontrer le conseil le 8 octobre 2012 vers 19 h. Comme plusieurs membres du conseil ne pourront être présent ce jour-là, le conseil demande à la directrice de voir avec M. Leduc s'il serait possible pour lui de venir rencontrer le conseil à la prochaine réunion qui aura lieu le lundi 1er octobre 2012 soit à 18 h avant la réunion ou à 20 h après la réunion.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Lettre reçue dans le dossier du chemin Lafontaine**

La directrice fait lecture d'une lettre envoyée par Oscar Lafontaine, Noël Lafontaine, Alain Lafontaine, Celia Lafontaine et Henriette Lafontaine. Dans cette lettre, il est mentionné qu'ils aimeraient qu'il n'y ait aucun changement, et ce pour toujours. Le conseil ne désire pas se prononcer à ce sujet pour l'instant, il reviendra sur ce sujet lorsqu'il y aura du développement.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Document pour les statistiques de prévention**

La directrice présente au conseil un document envoyé par la MRC pour adoption. Ce document doit être complété par notre inspecteur lorsqu'il y aura visite pour les détecteurs de fumée. Il servira à amasser des statistiques afin de mieux cibler les campagnes de sensibilisation futures. Le conseil préfère attendre pour l'adoption que nous ayons eu notre rencontre avec Sylvain Pépin afin de voir avec lui si ces visites peuvent être effectuées par notre inspecteur.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Achat d'un carré d'identification pour propane et oxygène**

La directrice présente au conseil une proposition de Sylvain Pépin pour l'achat de petits carrés d'identification pour le propane et pour l'oxygène qu'il faudrait accrocher aux poteaux d'adresses civiques afin de signaler au pompier en cas de feu s'il y a présence de propane ou de bombonnes d'oxygène. Le conseil ne désire pas faire l'achat pour l'instant puisque nous n'avons aucune idée de la quantité nécessaire pour l'instant. Le conseil demande d'y revenir plus tard.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Achat d'une vieille boîte aux lettres pour la biblio**

Il y a eu demande par des citoyens pour installer une boîte à dépôt pour le retour des livres, car la bibliothèque est ouverte seulement quelques heures par semaine et il n'est pas toujours possible pour les citoyens qui ont des livres à rapporter de venir durant les heures d'ouverture. Il y aurait peut-être possibilité avec Poste Canada d'obtenir une vieille boîte aux lettres dont ils ne se servent plus que l'on pourrait peindre afin d'en faire une boîte de retour de livres. La directrice reviendra sur ce sujet à la prochaine assemblée, car elle n'a pas encore obtenu le prix de l'achat.

2012-RAG-4877

### **AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE L'ÉGLISE, LA CSHBO ET LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu rencontre entre les trois parties pour une nouvelle entente de déneigement;



CONSIDÉRANT QUE la municipalité a étudié l'entente et qu'elle n'a aucun changement à y apporter;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d'autoriser le maire Armand Hubert à signer le protocole d'entente entre la Communauté Saint-Boniface, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2012-RAG-4878

**JOURNÉE MALADIE POUR UN EMPLOYÉ**

La conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de payer deux journées maladie à un des employés de la municipalité.

Adoptée.

2012-RAG-4879

**PÉNALITÉ DU CHEMIN PAYETTE POUR CONSTRUCTION EDELWEISS**

CONSIDÉRANT QUE Construction Edelweiss ne cesse de revenir sur la pénalité qui lui a été appliquée lors du contrat du chemin Payette en 2010;

CONSIDÉRANT QUE la pénalité déjà appliquée aurait pu être plus élevée, car le retard était beaucoup plus long que ce qui a été déduit et de plus, il y a d'autres pénalités sur différents travaux qui ont été laissés tomber;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu de confirmer à Construction Edelweiss que nous n'annulerons pas la pénalité déjà appliquée et que s'il continue de nous envoyer des lettres ou des courriels à ce sujet, le dossier sera transféré à notre conseiller juridique.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Lettre de remerciement de la communauté Saint-Boniface**

La directrice présente au conseil une lettre de remerciement de la part de la communauté pour l'aide apportée lors de la soirée du 15 août dernier.

2012-RAG-4880

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Armand Hubert, maire

---

Annie Pelletier, directrice générale